



Que devient le salarié en formation PTP lorsque son entreprise ferme

Par **Sara_4821**, le **05/12/2020** à **12:25**

Bonjour

Je compte effectuer une formation via PTP.

Ma question est : si mon employeur vend son entreprise ou si celle ci ferme, quelles seront les conséquences pour un salarié en formation (PTP)?

Sera t il licencié pour motif économique ?

Les droits seront t il les mêmes que pour un salarié qui nest pas en formation ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **P.M.**, le **05/12/2020** à **13:03**

Bonjour,

Le Projet de Transition Professionnelle n'empêche pas la procédure de licenciement économique de se dérouler mais se pose le problème de la rémunération lors de la rupture du contrat de travail qui pourrait être prise en charge par l'organisme de formation ou par Pôle Emploi...